

A decorative banner at the top of the slide, divided into four curved panels. From left to right: a modern building facade, a busy outdoor market with people and produce, and a landscape with several wind turbines under a blue sky. A solid blue bar is on the far left.

# Le moyen terme 2019-2023

Commission Territoires

(16 mai 2018)

Plan de la présentation :

1. La préparation du moyen terme 2019-2023 : quelques généralités
2. Éléments de bilan du moyen terme 2014-2018 pour la Commission Territoires
3. Quelques pistes pour le prochain moyen terme
  - thèmes de la Commission
  - questions générales/transversales

Trois phases de préparation :

1. Faire le bilan des avis de moyen terme adoptés en janvier 2014
2. Recueillir les besoins et attentes des utilisateurs
3. Rédiger les avis du moyen terme 2019-2023

NB : les phases 1 et 2 sont étroitement liées

Le bilan du moyen terme 2014-2018 (phase 1) s'appuie sur :

- les avis pris par la Commission au cours de ses réunions entre 2014 et 2017 (en référence aux avis de moyen terme adoptés en janvier 2014)
- les bilans des producteurs du Service Statistique Public (SSP) et des organismes hors SSP de ce qu'ils ont réalisé depuis 2014
- des consultations des présidents et rapporteurs des Commissions (→ questions sur le fonctionnement du Cnis)

Le recueil des besoins ou des attentes (phase 2) s'effectue par voie de consultation :

- des présidents et rapporteurs des différentes Commissions
- des membres du bureau du Cnis
- des « contacts » du Cnis (environ 3 300 personnes) et d'autres personnes, par un questionnaire en ligne sur le site du Cnis

Une Rencontre est par ailleurs programmée le 2 juillet, portant sur les enjeux – statistiques et autres – des nouvelles sources de données

Les avis du prochain moyen terme (phase 3) seront l'aboutissement :

- de la prise en compte « raisonnée » des besoins exprimés
- de leur formalisation en propositions d'avis établies et/ou discutées lors des Commissions d'automne
- de leur adoption par l'assemblée plénière du Cnis en janvier 2019

La séance d'aujourd'hui :

- Présentation des éléments de bilan du moyen terme 2014-2018
- Première expression des besoins pour 2019-2023 :
  - à reconduire pour ceux qui n'auraient pas été suffisamment traités au cours du moyen terme 2014-2018
  - à reconduire comme besoins permanents (thèmes structurants)
  - à introduire comme « nouveaux » besoins
- Réactions et discussions sur les éléments présentés

Formellement, 4 (« paquets » d')avis de moyen terme de la Commission Territoires ont été adoptés en janvier 2014 :

1. Mise à jour, enrichissement, efforts de communication sur des « référentiels existants »
2. Thématiques nouvelles et renouvelées par l'actualité, nécessitant une réflexion préalable sur les formes que devrait prendre l'apport de la statistique publique
3. Thématiques pour lesquelles les travaux de production sont en cours
4. Dispositifs transversaux, méthodes, concertation

Au total, 20 avis de moyen terme. NB : une petite moitié a été discutée lors des réunions de la Commission

## Avis 1 - Enrichissements et communication d'« indicateurs de référence »

### 1. Indicateurs de développement durable

- Insee → 20 indicateurs régionaux et départementaux
- SDES → 72 indicateurs territorialisés (dans le cadre de la SNTEDD)
- Observatoire des territoires (CGET) → cartographie interactive
- SSM-Culture → identification de communes prioritaires pour des actions d'éducation artistique et culturelle

## Avis 1 (suite)

### 2. Indicateurs sociaux départementaux

- origine : groupe de travail du Cnis (Indicateurs sociaux départementaux – 2009)
- diffusion de 22 fiches dans la collection Panorama de la DREES (2017)
- enrichissement en cours par les indicateurs issus du groupe de travail sur le suivi du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

## Avis 1 (suite)

### 3. Indicateurs d'occupation de l'espace

- SSM Agriculture (SSP) → consommation de l'espace agricole
- SDES (+ PSAR Analyse urbaine) → étalement urbain
- SDES → géolocalisation des entrepôts (complément à la géolocalisation des bâtiments d'activité)
- SSM-Culture → base statistique sur les équipements culturels

## Avis 1 (suite et fin)

### 4. Indicateurs d'accès aux services et équipements

- enrichissement continu de la Base Permanente des Équipements (BPE)
- DREES + Insee → indicateurs de mesure de l'accessibilité spatiale aux soins
- Insee + CGET → mesures de l'éloignement de la population aux principaux services
- CGET → accessibilité aux services pour les populations des quartiers prioritaires de la ville
- CGET → données sur la couverture numérique des territoires

Avis 2 : Thématiques nouvelles ou renouvelées

8 avis (2a à 2h) ont été pris. Aucun n'a fait l'objet d'un suivi en Commission. Pour autant :

- connaissance de l'économie locale (2a) → (1) investissement « De quoi vit le territoire ? » ; (2) co-investissement avec le SSM-Enseignement supérieur « Financement de l'effort de recherche des entreprises » ; (3) SSM-Culture : impact économique des investissements culturels ; (4) outil SPESIPO du CGET
- flux de matières à un échelon infra-national (2b) → méthodologie Eurostat pour comptabilité des flux de matière déclinée par territoire (SDES)
- mobilité-déplacements-transports (2c) → nombreuses sources sur les transports et déplacements (SDES)

### Avis 3 : Travaux en cours ou attendus

#### 3a Action publique dans les territoires

- SSM-Collectivités locales → publications annuelles des comptes des régions, départements et communes
- pas d'information fiable sur les dépenses territorialisées de l'État
- DREES → dépenses sociales des départements

#### 3b Emploi public

- co-investissement avec le SSM-Fonction publique sur la mesure de l'emploi public local pour les trois versants de la fonction publique
- séries d'emploi par département disponibles sur le site de la Fonction publique

### Avis 3 (suite)

- 3c Emploi local : demande d'estimations plus précoces → 90 jours aujourd'hui, plus précoces avec la DSN ?
- 3d Marché de l'immobilier et du foncier : prix des bâtiments et des terrains → coinvestissement avec le SDES, qui dépend de l'accessibilité aux données sur les revenus fonciers détenues par la DGFIP (en cours)
- 3e Immigration : connaissance de l'insertion sociale et professionnelle des immigrés à un niveau local → enquête Emploi

## Avis 4 : Dispositifs transversaux, méthodes, concertation

### 4a Données géo-référencées

- entreprises et services → géolocalisation
- ménages → données carroyées, en cours de redéfinition (taille, traitement des « données sensibles » ; enquête auprès des utilisateurs)

### 4b Recensement de la population (évolution du questionnaire) → introduction du pacs, du vélo, de la liste des modalités de diplôme, de la description des liens familiaux des personnes d'un même ménage

#### Avis 4 (suite)

- 4c Dispositif d'observation partagée avec les collectivités locales, comprenant deux volets :
- alimentation du dispositif par des données produites par les collectivités territoriales → DREES et conseils départementaux (APA, ASH, aides sociales, ...)
  - territorialisation (autant que possible) des résultats d'enquêtes nationales → à réexaminer
- 4d Concertation (avec les acteurs locaux) → diverses instances de concertation locales (CRIES, plates-formes d'observation sociale, ...)

## Avis 4 (suite)

### 4e Comparaisons européennes

- base de données harmonisée au niveau européen → comparaisons de villes françaises et de villes européennes
- refonte des découpages actuels (aires urbaines, ...) en cohérence avec les découpages européens
- création de la mission « statistiques transfrontalières » à la DR Grand-Est

## Avis 4 (suite)

### 4f Outre-Mer (importance de l'information statistique)

- meilleure couverture des DOM par les enquêtes → diffusion par DOM
- meilleure prise en compte des DOM par la comptabilité nationale
- indices de prix à la consommation spécifiques, avec comparaisons entre DOM
- estimations trimestrielles d'emploi par DOM à partir de juin 2018
- meilleure valorisation des données sur les DOM

## Avis 4 (suite)

### 4g Zonages

- travaux sur les différentes approches du rural (avec CGET et SSM)
- mise en place d'une « grille de densité » pour dépasser la dichotomie rural/urbain
- réflexions et travaux sur refonte des aires urbaines et zones d'emploi (voir *supra*)
- suivi par le SSM-Collectivités locales de la composition communale des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et diffusion trimestrielle de l'information

Quels sujets à inscrire au prochain moyen terme ?

- tirer les leçons du moyen terme 2014-2018 → réflexion à conduire sur le périmètre de la Commission
- identifier les besoins à satisfaire sur les 5 années à venir
  - les sujets ou thèmes « structurants » à poursuivre
  - les besoins à anticiper

Quel périmètre de la Commission ? Quelques éléments :

- Avis général n° 7 :
  - constat de progrès très significatifs dans la mise à disposition de données territoriales
  - préconisation d'une co-construction d'un dispositif d'observation partagé entre l'État et les collectivités locales (→ avis 4c de la Commission)
- Préambule aux avis de la Commission :
  - les avis ne précisent pas les contours des territoires
  - les avis reprennent ceux des autres Commissions qui font référence à des mailles géographiques infranationales

Recentrer la Commission sur les questions territoriales tout en organisant une vue d'ensemble des indicateurs produits par les systèmes d'information relevant « en majeur » des autres Commission. Deux interrogations :

- de quelles questions territoriales doit traiter la Commission ?  
Exemple : délimitation des territoires (les zonages), localisation et caractérisation des populations sur le territoire (i.e. occupation de l'espace), déplacements, accès aux services, action publique dans les territoires, ... NB : il y a des outils propres aux travaux relevant de cette Commission
- quelle organisation pour la vue d'ensemble des indicateurs territoriaux ?

Co-construire un dispositif partagé d'observation entre l'État et les collectivités locales : à quel niveau ?

Si l'action publique doit être territorialisée (i.e. si on part du principe que les actions à conduire et leurs résultats dépendent du contexte), alors le dispositif d'observation doit être partagé entre les représentants de l'État dans les territoires et les collectivités locales, a priori au niveau régional

→ rôle du Cnis ?

Au niveau national, le Cnis peut/doit appuyer la demande de remontées d'informations produites/détenues par les collectivités locales à partir desquelles sont calculés des indicateurs nationaux (ex : les indicateurs sociaux départementaux)

Remarque : le niveau central doit pouvoir disposer d'informations locales pour analyser les disparités de situation des territoires

Quelques sujets ou thèmes éligibles au prochain moyen terme :

- fréquentation des services ou équipements
- distance « réelle » aux services ou équipements (← bilocalisation ← normalisation des adresses)
- marché local de l'immobilier et du foncier
- la ruralité (à préciser)
- les dépenses de l'État territorialisées ?

A decorative banner at the top of the slide, divided into four curved panels. From left to right: a modern building facade, a market stall with people and produce, and a wind turbine in a field. The leftmost part of the banner is a solid blue rectangle.

Merci de votre attention !

Pour en savoir plus : <https://www.cnis.fr>

→ pour le questionnaire de consultation : onglet Actualités